



# AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

Agence d'Aménagement des Terres Et de Fourniture de l'Eau d'Irrigation  
Tél : (+223) 20 23 02 87 / 20 23 01 54  
Bamako, Mali

## AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 07-2021 / PDAZAM

PAYS : République du Mali

ORIGINE : Ministère du Développement Rural

NOM DU PROJET : Projet de Développement de la productivité et de la diversification Agricole dans les Zones Arides du Mali (PDAZAM)

SOURCE DE FINANCEMENT : Banque Mondiale

INTITULE DES SERVICES : Services de Consultant chargé des Etudes Techniques (APS, APD), Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et Suivi-

Contrôle des Travaux de quarante-cinq (45) sous-projets d'infrastructures de production dans quatre (4) cercles de la région de Mopti : Bandiagara, Douentza, Tenenkou et Youwarou.

CREDIT N°: 6283 ML

DON N°: D340 ML

N° IDENTIFICATION DU PROJET : P164052

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un crédit et un don de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant équivalant à US\$ 60 millions pour financer le Projet de Développement de la Productivité et de la Diversification Agricole dans les Zones Arides du Mali (PDAZAM), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre des Services de Consultants pour la réalisation des Etudes Techniques (APS, APD), Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et Suivi-Contrôle des Travaux de quarante-cinq (45) sous-projets d'infrastructures de production dans quatre (4) cercles de la région de Mopti : Bandiagara, Douentza, Tenenkou et Youwarou.

2. Les présents Services de Consultants, ont pour objectif général la réalisation des études techniques (APS, APD), élaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et suivi-contrôle des travaux de quarante-cinq (45) sous-projets d'infrastructures de production dans quatre (4) cercles de la région de Mopti : Bandiagara, Douentza, Tenenkou et Youwarou.  
En **objectifs spécifiques**, il sera demandé au consultant de réaliser :

- OS I : la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Sommaires (APS) et d'Avant-Projet Détaillés (APD) et Elaboration du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour le recrutement des entreprises chargées de l'exécution des travaux des sous-projets d'infrastructures de production dans les cercles de Bankass, Douentza, Youwarou et Tenenkou dans la région de Mopti.
- OS II : le suivi-contrôle des travaux des sous-projets d'infrastructures de production dans les cercles de Bankass, Douentza, Youwarou et Tenenkou dans la région de Mopti.

3. L'Unité de Gestion du PDAZAM invite les firmes de Consultants (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Expérience dans le domaine de la mission,
- Exécution de contrats similaires,
- Exécution de contrat dans la Zone du projet.

4. Les Consultants seront notés sur 100 points et les dossiers seront analysés sur la base des critères suivants :

\*Critère 1 : l'expérience générale du consultant en rapport avec la mission ; en nombre d'année d'existence du consultant (maximum de 40 points à raison de 3,0 points par année d'expérience)

\*Critère 2 : l'expérience pertinente du consultant en rapport avec la mission ; en nombre de missions similaires réalisées dûment justifiées par des certificats de bonnes fin (maximum de 50 points à raison de 5 points par mission réalisée) ;

\*Critère 3 : l'expérience du consultant dans les régions du Centre et du Nord du Mali affectées par la crise sécuritaire au cours des 10 dernières années ; en nombre de missions réalisées dûment justifiées par des certificats de bonnes fin (maximum 10 points à raison de 2 points par mission).

NB : Les références fournies par les consultants doivent être accompagnées obligatoirement par des attestations de bonne exécution (ou tout document similaire attestant la bonne réalisation de la mission). Toute référence non accompagnée par une attestation de bonne exécution (ou document similaire) ne sera pas prise en compte.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la clause 3.15 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » datées de Juillet 2016 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

7. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) » telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de la Banque Mondiale de juillet 2016.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : tous les jours ouvrables de 8 heures 30 mn à 15 heures 30 mn.

9. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier électronique (en fichier non modifiable) au plus tard le 12 octobre 2021 à 10 heures précises.

Au Secrétariat de l'Unité de Gestion du PDAZAM sise à Hamdallaye ACI 2000, Rue 284 Bamako Mali ; Numéro de téléphone : (+223) 66 78 76 31  
Adresse électronique : pdazam@pdazam.org ; omsidibe@pdazam.org ;

- Les TDR sont disponibles à l'UG-PDAZAM sponibles à l'UG-PDAZAM

Handwritten signature in blue ink.